



Dispositif APLD

Priorité Santé

**Un accord APLD a été signé au niveau groupe et mis en œuvre à partir du 1er octobre.
L'esprit de l'APLD est d'adapter le taux d'activité à la charge réelle et
de sauvegarder les emplois.
Cependant sa mise en œuvre pour le dernier trimestre 2020 ne nous semble pas
répondre à cet esprit dans certains secteurs.**

Infirmierie : jusqu'où peut-on aller avec les quotas ?

Une simple note nous annonce les nouvelles heures d'ouverture du service médical de 08h00 à 16h30. Que cela cache-t-il ?

Alors que les conditions sanitaires s'aggravent, que plus de 600 salariés souhaitent se faire vacciner, nos directions mettent les infirmières en horaire normal et leur appliquent un taux d'activité partielle de 40% !!!

Plus grave ! Alors que les horaires d'équipes perdurent sur le site, notre direction enlève les seules personnes habilitées à agir sur la prise en charge d'urgences voire d'urgences vitales ! Les pompiers ne sont ni habilités à perfuser, ni à utiliser les protocoles d'urgences, ni à transporter hors du site de Villaroche. Ils ne peuvent prodiguer des soins médicaux et médicamenteux que sur ordre du médecin régulateur du SAMU.

Aujourd'hui, **la direction met en danger des salariés avant 08h00 et après 16h30.**

La CFDT a interpellé nos dirigeants et les ont mis face à leurs responsabilités.

Toujours les quotas !

Le 6 octobre 2020, la CFDT a écrit à M. DUBOIS, DRH du groupe SAFRAN pour l'alerter sur le taux de 40% pour certaines activités transverses comme les RH !
(Voir copie de la lettre au verso).

Retrouvez notre site Internet CFDT Safran Aircraft Engines Villaroche :

<http://www.cfdt-villaroche.fr>





Monsieur DUBOIS, DRH du Groupe Safran

Copie : Mme : C.DEMULDER

Messieurs : P.PETITCOLIN

V. MACKIE

S.DESTUGUE : FGMM CFDT

J.FAVRE : FGMM CFDT

Les Inters CFDT SAFRAN

Courrier envoyé par « mail »

Objet : Problématique des fonctions transverses en période d'APLD

Paris le 06 octobre 2020,

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Nous constatons au sein du groupe une forte disparité des taux d'Activité Partielle en fonction des Sociétés et des Activités. Si nous comprenons que les Sociétés adaptent leur taux d'activité à leur charge de travail en production ou en R & D, il n'en est pas de même pour les activités transverses, notamment les ressources humaines, dont la charge de travail ne dépend absolument pas de la charge en production ou en R & D mais de la dimension de l'entreprise et de ses activités sociales.

En effet nous conviendrons, Monsieur Le Directeur, que le COVID a intensifié l'activité sociale dans nos sociétés, notamment par la déclinaison des accords groupe signés récemment, tel que l'accord ATA et l'accord APLD.

Par ailleurs l'application de ces accords intensifie les activités Ressources Humaines telles que :

- gestion des temps : accord APLD.
- gestion de la paye : Accord ATA, APLD et Fonds de solidarité
- formation : accord APLD.
- dialogue social : déclinaison des accords aux managers et aux représentants des du personnel avec des CSE et CSEC très rapprochés.
- gestion de carrière : dispositif senior de l'accord ATA.
- Etc...

Bien entendu, à ce que nous décrivons ci-dessus se rajoutent les travaux habituels, il s'agit donc bien d'un supplément d'activité pour les salariés concernés.

Nous vous demandons en conséquence qu'une étude soit réalisée sur ce sujet pour l'ensemble des activités transverses et que des directives soient données aux Sociétés en matière d'APLD sur ces activités. Au-delà des risques psycho-sociaux évidents, il serait injuste et très mauvais pour l'image du groupe que ces surplus d'activités évidents ne soient pas assurés ou, pire, effectués sur des heures d'APLD.

Dans l'attente que notre demande soit prise en considération, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Directeur, nos respectueuses salutations.

Les coordinateurs CFDT Safran :

- | | |
|----------------------|----------------|
| o Anne-Claude VITALI | SAE Villaroche |
| o Ludovic PFIRSCH | SLS Molsheim |
| o Jean-Claude SEGUIN | SED Massy |
| o Claude SALLES | SHE Bordes |

**Soyez mieux INFORMÉS, CONSULTÉS, ÉPAULÉS,
ADHÉREZ à la CFDT**